Le 26 octobre 2026

Profession de foi

Deux parcours, une même exigence

Notre binôme est né d'une idée simple : l'Ordre est le reflet fidèle de la diversité de notre barreau et doit rassembler les parcours, les sensibilités et les différents modes d'exercice, pour en faire une force commune au service de tous les avocats. C'est cette complémentarité que nous souhaitons porter.

L'un d'entre nous portant la voix des jeunes avocats au sein de l'UJA, l'autre exerçant dans un cabinet d'affaires, nos parcours ne se ressemblent pas, et c'est tant mieux.

Notre promesse tient en une phrase : un Ordre à l'écoute de tous les confrères dans chacune de ses décisions.

Ce que chacun apporte

Sébastien Ronphé, avocat indépendant et membre de l'UJA, connaît de l'intérieur les premières années d'exercice : après la collaboration, l'installation, l'exercice relevant de l'aide juridictionnelle et la difficulté de construire une clientèle. Il sait ce que signifie, pour un jeune confrère, de débuter dans cette profession et les contraintes qu'elle implique.

Anne-Laure Dodet, avocate au sein de FIDAL, cabinet d'affaires, connaît les enjeux des structures qui recrutent, forment et font grandir les avocats : la gestion d'équipes, la réglementation, les relations avec les entreprises, la concurrence des autres professions du droit et des acteurs du numérique. Après un premier mandat de membre du Conseil de l'Ordre, elle a l'honneur de se présenter à nouveau à vos suffrages.

Ce que nous ferons ensemble

Nos priorités seront à l'image de la diversité de nos parcours :

1. **Protéger les débuts d'exercice** : accompagner les collaborateurs avec des repères déontologiques et une médiation rapide en cas de difficulté ;
2. **Associer les grandes structures à la vie du barreau** : prendre en compte leurs contraintes propres (organisation, réglementation, clients internationaux) ;
3. **Promouvoir la collaboration** : créer un cadre de bonnes pratiques ;
4. **Accompagner la transformation numérique** : consolider une veille partagée et des solutions utilisables par tous en matière d'IA et de sécurité des données.

Votez pour un Ordre qui rassemble et qui vous ressemble

Voter pour notre binôme, c'est choisir que les jeunes avocats, les avocats indépendants et les cabinets d'affaires soient représentés ensemble. C'est donner au Conseil de l'Ordre deux voix complémentaires, un seul cap et la volonté d'agir pour tous.

Nous comptons sur vous le 23 novembre 2026.

Sébastien Ronphé – candidat, avocat membre de l'UJA

Anne-Laure Dodet – candidate, avocate au sein de FIDAL



